

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-CE32

présenté par
M. Midy, rapporteur**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Économie »**

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	0	3 584 684
Plan France Très haut débit	0	0
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégies économiques	3 584 684	0
Financement des opérations patrimoniales en 2025 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »	0	0
TOTAUX	3 584 684	3 584 684
SOLDE	0	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	0	5 551 842
Plan France Très haut débit	0	0
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégies économiques	5 551 842	0
Financement des opérations patrimoniales en 2025 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »	0	0
TOTAUX	5 551 842	5 551 842
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement essentiel vise à maintenir les crédits de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) au niveau de ceux de 2024. Dans un contexte où l'ESS voit ses financements réduits de près d'un quart, il est indispensable de garantir un soutien budgétaire à la hauteur des enjeux sociaux et écologiques. Les crédits actuels, proposés dans le PLF 2025, ne suffisent plus à répondre aux besoins croissants des acteurs de l'ESS, qui jouent un rôle fondamental dans la transition solidaire et écologique. Maintenir ces crédits est donc primordial pour préserver la dynamique du secteur.

Afin de gager cette augmentation du budget alloué à l'ESS dans le respect des règles prévues par la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), il est proposé :

- une diminution de 5 551 842 euros des CP et de 3 584 684 des AE de l'action 04 « Développement des postes, des télécommunications et du numérique » du programme 134 « Développement des entreprises et régulations » de la Mission « Economie » ;
- une augmentation de 5 551 842 euros des CP et de 3 584 684 des AE de l'action 04 « Économie sociale, solidaire et responsable » du programme 305 « Stratégie économique » de la Mission « Economie »